

**Date limite de réinscription des classes de la Maternelle et du Primaire :**  
**Le mercredi 30 Juin 2021** (Passé ce délai, la présente demande sera traitée en fonction des places disponibles.)

- 4 photos d'identité récentes de l'élève
- Le formulaire de demande de réinscription 2021-2022 complété
- 1 attestation d'assurance (possibilité de souscription sur place lors du dépôt de la demande).
- 1 extrait d'acte de naissance
- 1 certificat de vaccination
- 1 photocopie de la Carte d'identité Nationale du Père
- 1 photocopie de la Carte d'identité Nationale de la Mère
- 1 certificat de scolarité
- 1 certificat de scolarité légalisé par la délégation du Ministère de l'Education Nationale
- 1 certificat de départ de l'ancien établissement scolaire légalisé par la délégation du Ministère de l'Education Nationale (pour les inscriptions au CE1, CE2, CM1, CM2 et à la 6AF).

**Joindre s'il-vous-plaît à la demande de réinscription les pièces indiquées ci-dessus.**

**IMPORTANT**

**Aucune demande de réinscription ne sera traitée si le dossier de l'élève est incomplet.**